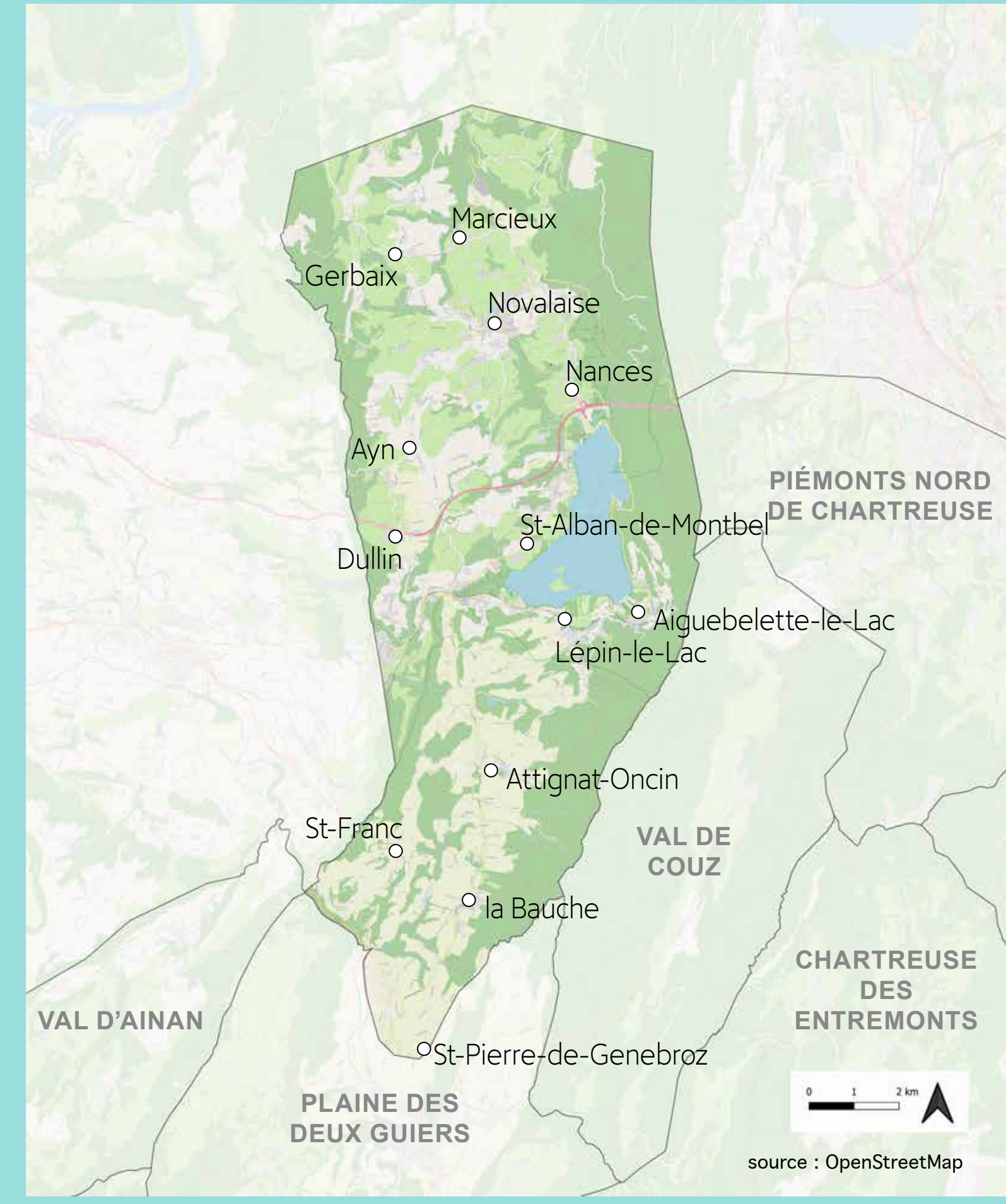


LE BASSIN DU LAC D'AIGUEBELETTE

PRÉSENTATION DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE

Unité paysagère : partie continue de territoire, cohérente d'un point de vue paysager et culturel

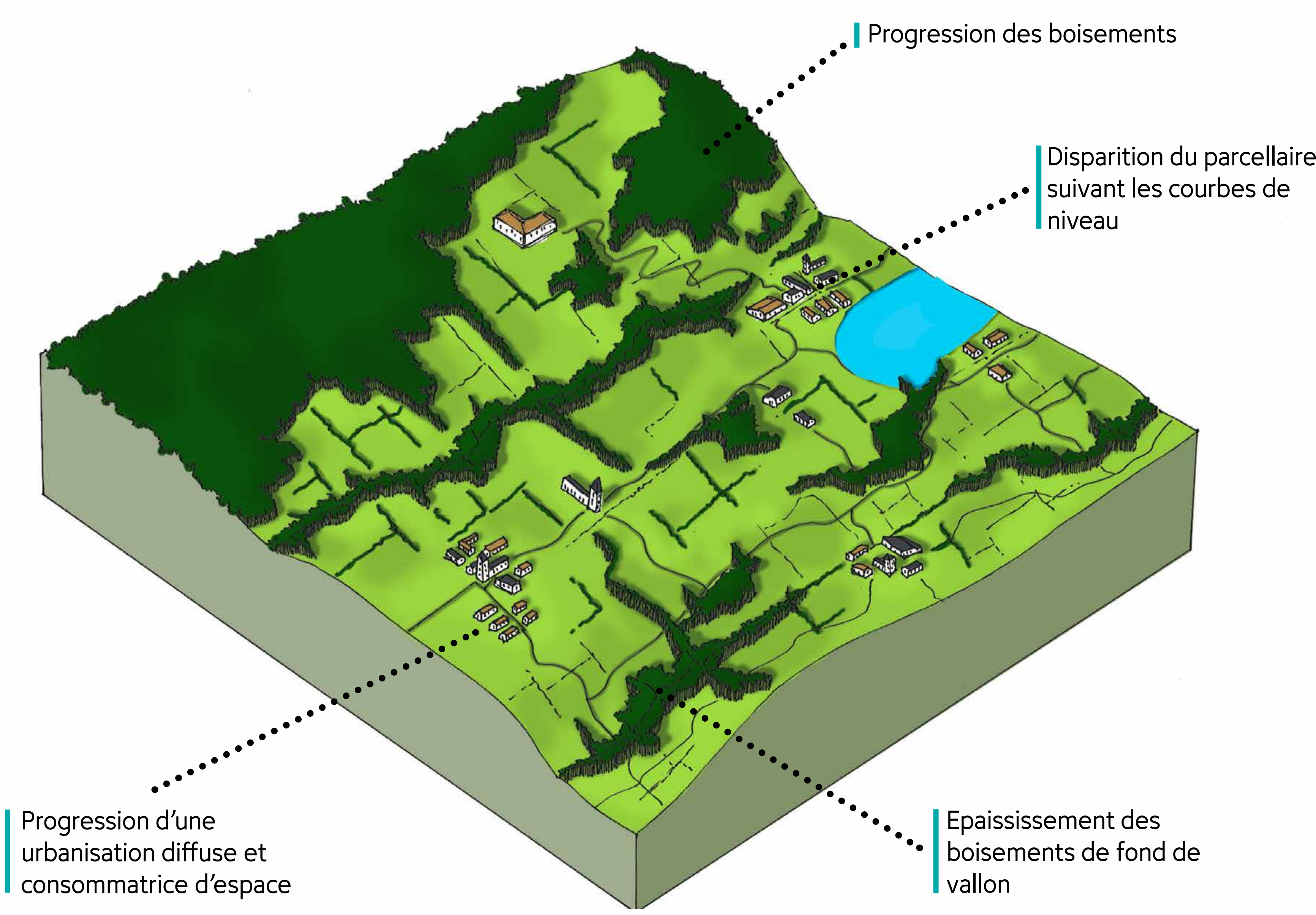


Les communes :
Aiguebelette-le-lac, Attignat-Oncin, Ayn, Dullin, Gerbaix, La Bauche, Lépin-le-Lac, Marcieux, Nances, Novalaise, St-Alban-de-Montbel, St-Franc, St-Pierre-de-Genebroz

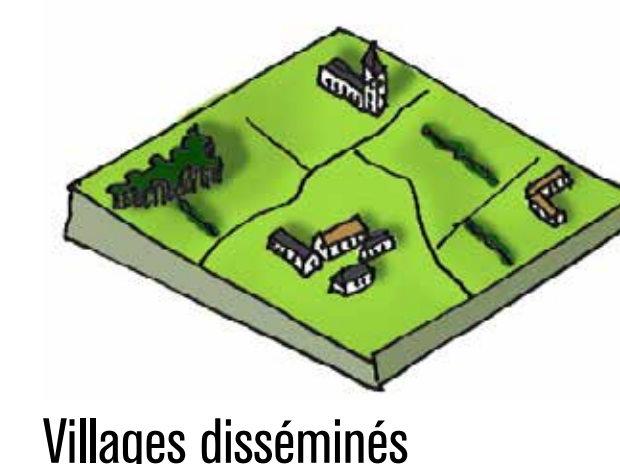
Les sites remarquables : gorges de Chailles, château et thermes de la Bauche, lac d'Aiguebelette...

CARACTÉRISTIQUES DE L'UNITÉ

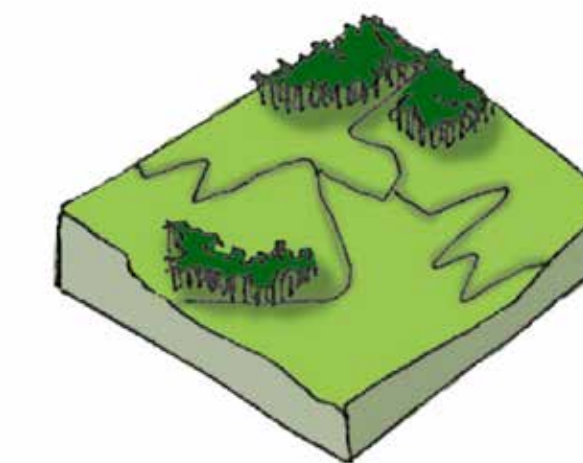
L'unité paysagère du bassin du lac d'Aiguebelette est délimitée à l'est par le Mont Beauvoir (1360 m), le Mont Grelle (1425 m) et la Montagne de l'Épine, à l'ouest par une ligne de reliefs boisés qui se termine au nord par le Mont Tournier. Le lac d'Aiguebelette se trouve au centre d'un amphithéâtre de collines drainées par les affluents du Guiers.



LES MOTIFS

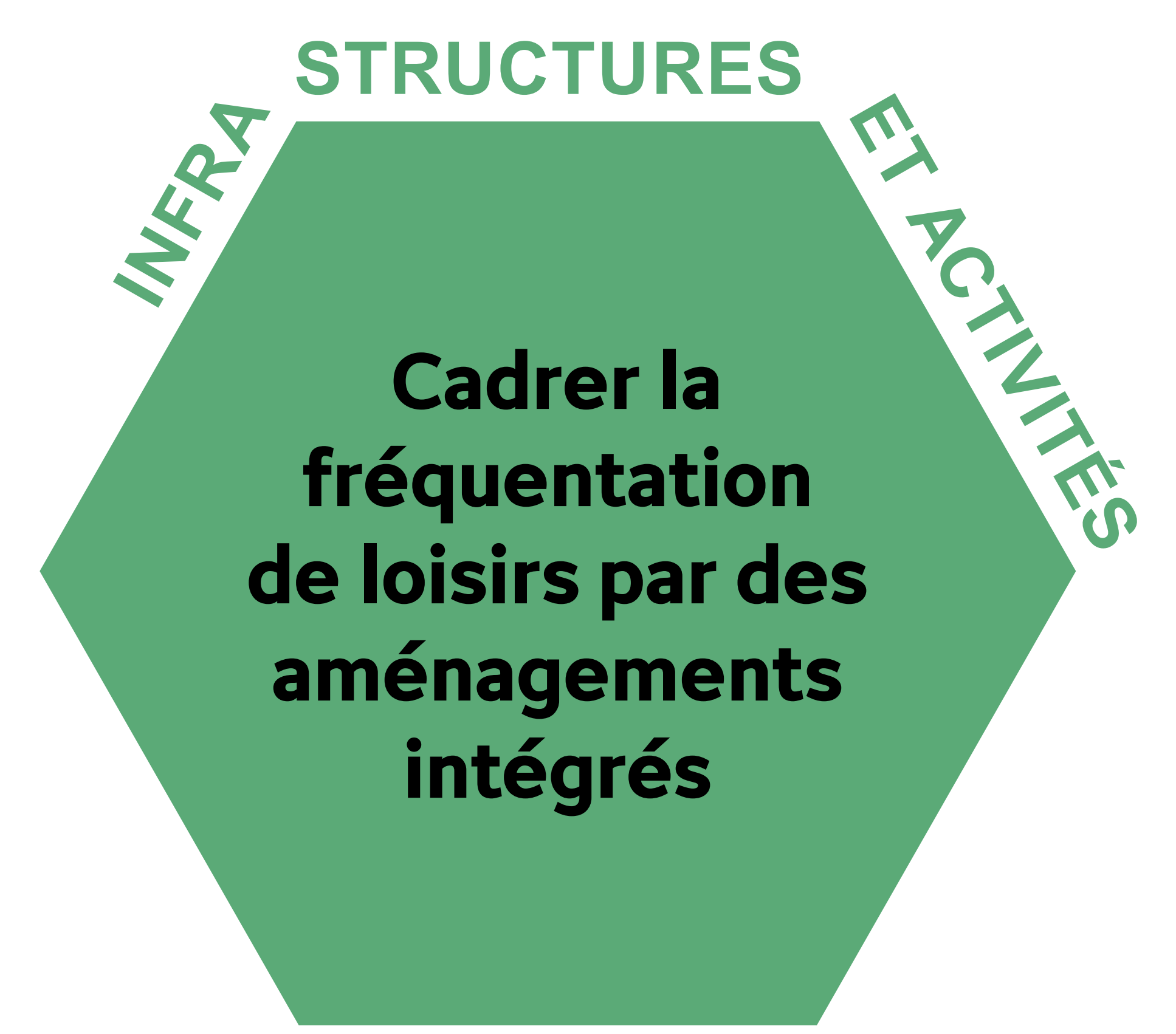
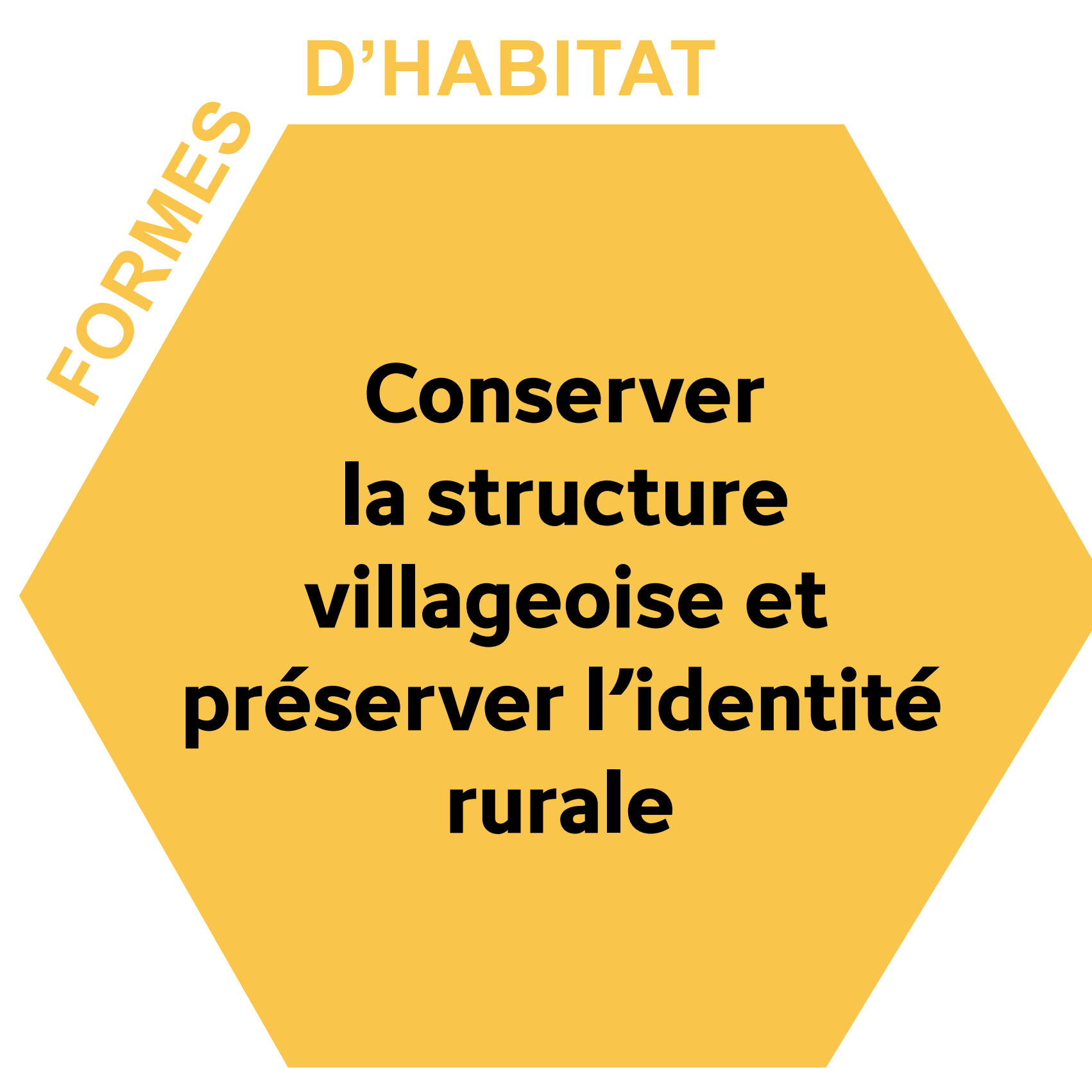
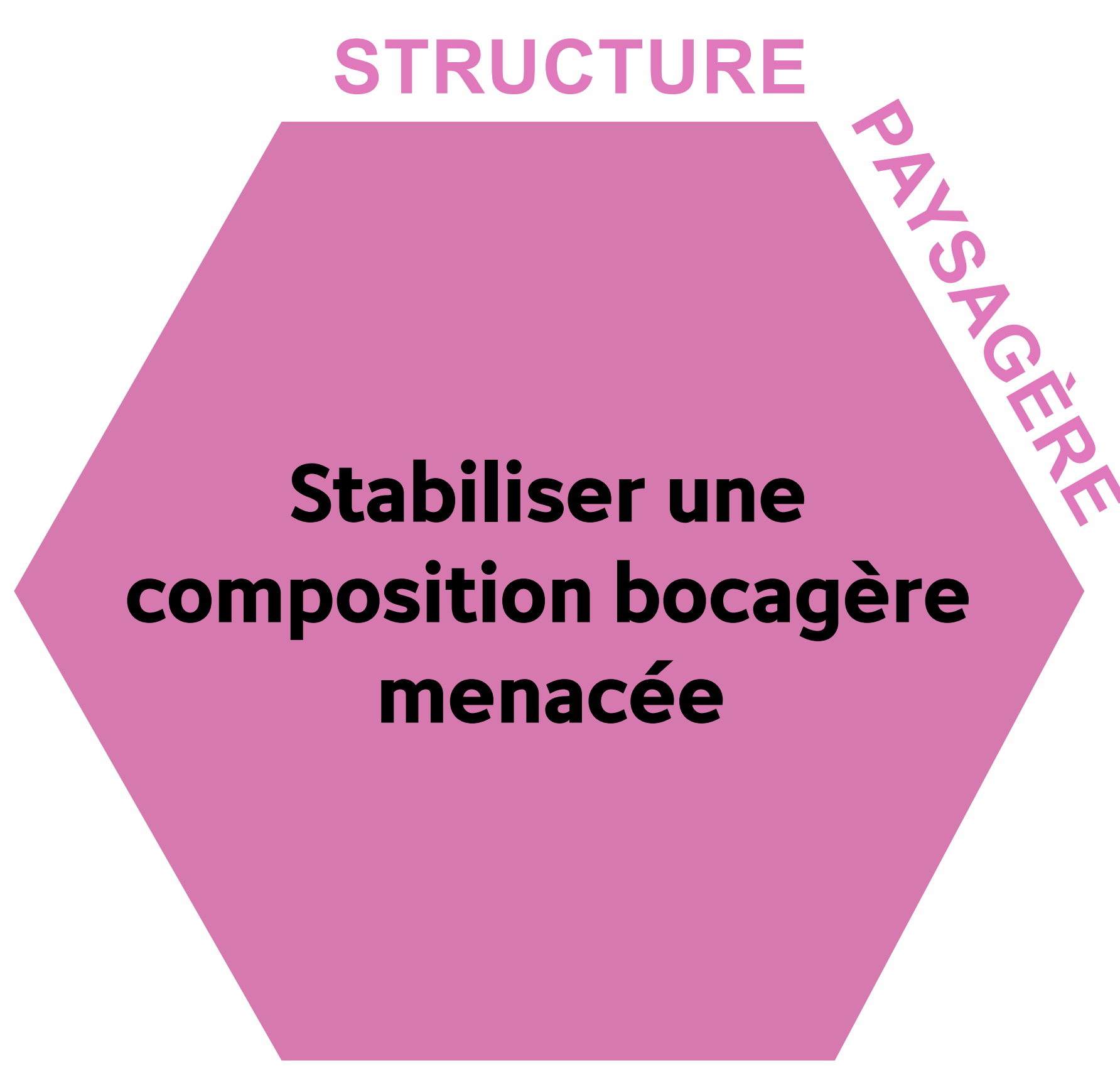


Villages disséminés



Réseau de petites routes

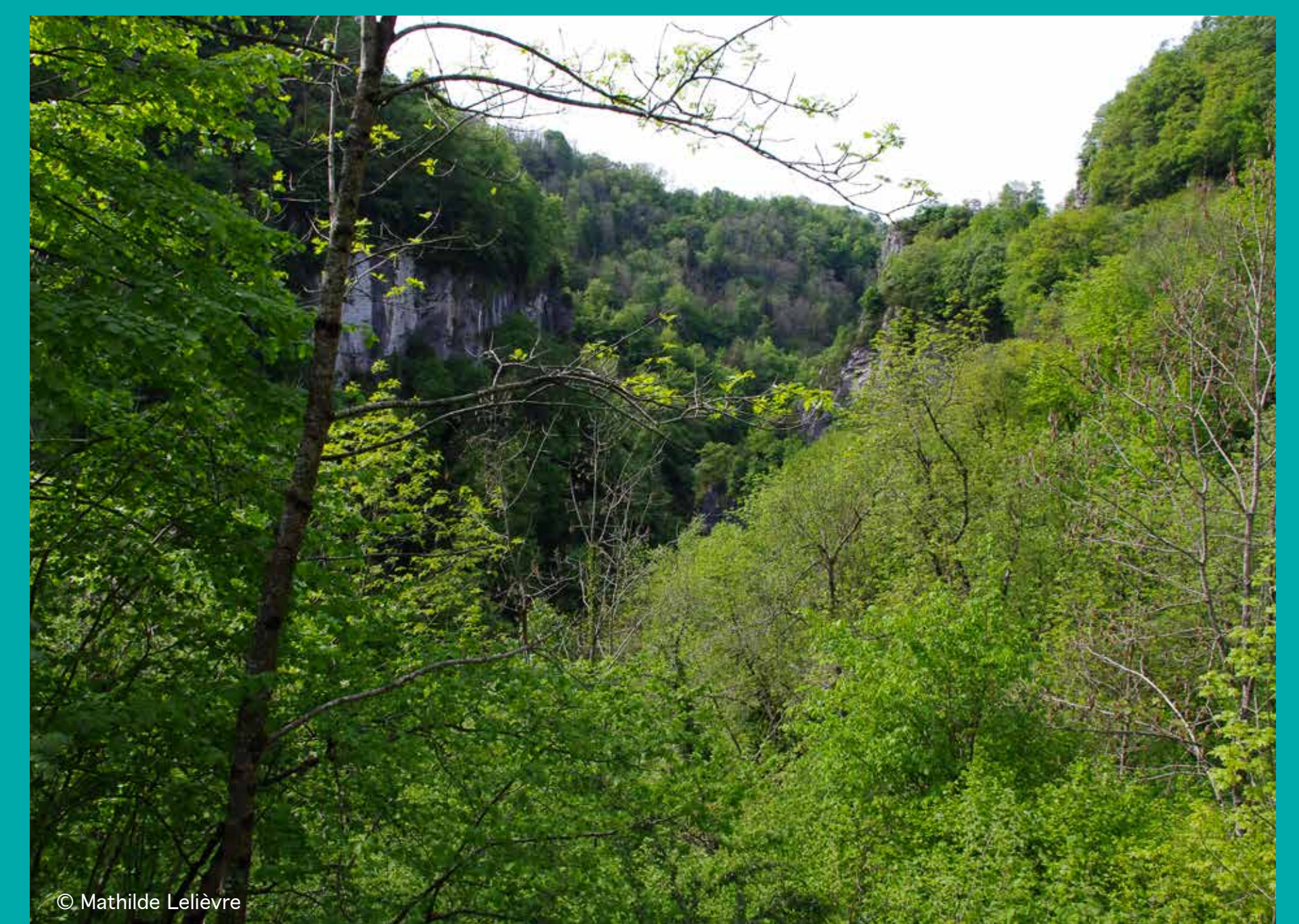
ENJEUX ET OBJECTIFS



Les thermes de La Bauche



Le marché de Novalaise



Les gorges de Chailles

Le Plan de paysage de Chartreuse a été réalisé par l'Atelier Chardon, Laurence Janet et Olivier Pasquet, les blocs diagrammes et les motifs paysages par Mathilde Lelièvre, la mise en page de l'exposition par Chloé Froger, sous la maîtrise d'ouvrage du Parc naturel régional de Chartreuse, avec les partenaires financiers suivants :

